

# Plan de déplacement d'entreprise : qui ? pourquoi ? comment ?



## Objectifs du kit

- ❖ Comprendre la nécessité de s'intéresser à la mobilité dans l'entreprise.
- ❖ Comprendre ce qu'est un Plan de déplacement d'entreprise et comment il peut résoudre les problèmes de mobilité de l'entreprise.



## Utilisation du kit

- ❖ Connaissance personnelle.
- ❖ Présenter à sa direction la démarche du PDE et l'inciter à s'engager.
- ❖ Présenter au personnel de l'entreprise la démarche du PDE et l'inciter à s'impliquer.



## Outils

- ❖ Plan de déplacement d'entreprise : manuel de l'utilisateur/formateur
- ❖ Plan de déplacement d'entreprise : diaporama à projeter à la direction
- ❖ Plan de déplacement d'entreprise : diaporama à projeter aux salariés

*Plan de déplacement d'entreprise : qui ?  
pourquoi ? comment ?*

## 1. Préambule

La mobilité (c'est-à-dire les déplacements physiques vers/depuis/dans l'entreprise) est une problématique dont celle-ci n'a pas toujours conscience. Et c'est une charge qui revient généralement au responsable qualité-sécurité-environnement, faute d'interlocuteur plus adapté. Mais après tout, le responsable QSEDD n'est pas le moins à même de s'intéresser à cette question qui relève à la fois de la qualité (optimisation de la gestion des flux et rationalisation des coûts notamment), de la sécurité (les déplacements sont de grands vecteurs d'insécurité dans l'entreprise, on le verra plus loin) et de l'environnement (rappelons, pour ne prendre que cet exemple, que le secteur des transports est le premier contributeur en France d'émissions de gaz à effet de serre et qu'il est en constante augmentation). Bien sûr, très rares sont les entreprises qui décident d'une démarche volontariste de leur politique de déplacement pour « préserver » notre planète. Les problèmes que rencontrent les salariés dans le cadre de leur déplacement domicile/travail importent également peu aux dirigeants de l'entreprise du moment qu'ils arrivent en temps et en heure à bon port.

Les entreprises qui choisissent de mettre en place un Plan de déplacement d'entreprise<sup>1</sup> (PDE) utilisent généralement ce moyen pour résoudre une contrainte liée à la mobilité. Certains subissent ces contraintes (coûts financiers, insuffisance des infrastructures de stationnement, etc.), d'autres mettent en place des actions pour y répondre alors que d'autres encore anticipent ces futurs facteurs de problèmes (et les bénéfices qui peuvent en découler) en tentant de les résoudre avant qu'ils ne se manifestent.

Ce manuel s'adresse à ces trois types de profils, et peut-être plus particulièrement au responsable QSEDD qui voudra convaincre sa direction

1. On peut également trouver les termes « Plan de déplacement d'établissement » (généralement pour des établissements publics), PDA pour « Plan de déplacement d'administration » ou même « Plan de mobilité ».

## *Plan de déplacement d'entreprise : qui ? pourquoi ? comment ?*

qu'un PDE est tout à fait pertinent, même si les contraintes actuelles ne semblent ni spécialement graves, ni insolubles.

Nous avons choisi ici de proposer deux outils pour aborder cette problématique de la mobilité.

L'un est destiné à la direction. Il s'agit d'un support de présentation à projeter pour toucher les décideurs, leur permettre de comprendre ce qu'est un PDE et pourquoi il est pertinent d'entamer une telle démarche, et donc surtout leur permettre de s'engager dans ce sens.

L'autre présentation est destinée au personnel. L'objectif est, bien entendu, de l'impliquer dès le début de la démarche.

La bonne compréhension et l'engagement de tous (personnel et décideurs) est en effet fondamental. Ce n'est pas à un quelconque individu (pas même au responsable QSEDD) de programmer et de décliner une telle démarche. Elle doit être co-construite avec tous. Sans cela, elle est vouée à l'échec.

## **2. Présentation de la démarche de PDE à sa direction**

### **a. Introduction à la présentation**

Le diaporama a été conçu dans le cas général où le responsable QSEDD souhaite présenter la démarche de PDE à sa direction qui ne connaît pas forcément cet outil. Elle dure environ 45 minutes (réponses aux questions incluses) et peut être adaptée aux conditions propres à l'entreprise.

La première diapositive, de titre, permet de rappeler l'enjeu de la présentation : résoudre des problèmes de mobilité et surtout engager l'entreprise vers une meilleure gestion de ses déplacements. Qu'est-ce qu'un Plan de déplacement d'entreprise ? Pourquoi est-ce un moyen pertinent de régler les problématiques de mobilité de l'entreprise ?

## *Plan de déplacement d'entreprise : qui ? pourquoi ? comment ?*

Kit IV-40

Comment s'y prendre et avec qui ? Telles sont les questions que nous essaierons de résoudre avec cette présentation.

Le déroulement de la présentation sera donc découpé en plusieurs parties énoncées dans la diapositive 2.

### **b. Pourquoi se poser la question de la mobilité**

Plusieurs raisons peuvent expliquer la prise en compte de la question de la mobilité dans l'entreprise.

La diapositive 3 permet de schématiser ces raisons en fonction du degré de contrainte qui les conditionne.

Il peut tout d'abord s'agir de résoudre un (ou plusieurs) problème(s) de mobilité. L'action est donc intimement liée à la perception de la contrainte qui pèse sur l'entreprise et à la volonté d'y remédier. Ces contraintes peuvent être diverses et variées. Généralement la plupart de ces contraintes s'appliquent à l'entreprise sans qu'elle en ait conscience. Citons donc les principales contraintes liées à la mobilité qui peuvent affecter le bon fonctionnement de l'entreprise :

- Stationnement difficile et coûteux :
  - places de parking des entreprises limitées en nombre et coûteuses ;
  - parkings publics éloignés du lieu de travail.
- Intensification de la mobilité des salariés :
  - concentration des emplois dans les zones urbaines alors que les lieux de résidence se situent de plus en plus en dehors des villes ;
  - augmentation de l'activité des femmes.
- Saturation/engorgement de la circulation automobile (la majorité des déplacements domicile/travail est effectuée en voiture individuelle).
- Accidentologie élevée.
- Transports collectifs inadaptés ou insuffisants.